Depuis 1992, le Prix Lorenzo Natali pour les Médias récompense et célèbre l'excellence des reportages sur les questions liées à l'inégalité, la lutte contre la pauvreté, le développement durable, l'environnement, la biodiversité, le changement climatique, le digital (fossé numérique, connectivité, e-gouvernance, entrepreneuriat), l'emploi et les métiers, l'éducation et le développement des compétences, la migration, la santé (accès et assistance), la paix, la démocratie et les droits de l'homme.

Créé par la Commission européenne et décerné en mémoire de Lorenzo Natali, ardent précurseur de l'approche des partenariats internationaux pour remédier aux défis globaux de notre société.

01

PÉRIODE DE CANDIDATURE

Envoyez votre candidature en remplissant notre <u>formulaire en ligne</u> entre le 15 février et le 31 mars 2022 à 23h59 HEC.

Si vous décidez de soumettre votre application par e-mail, veuillez envoyer celle-ci à info@nataliprize.eu avec :

- 1. Votre reportage (article, vidéo ou audio veuillez consulter les Termes et Conditions)
- 2. <u>Ce formulaire rempli</u>
- 3. La déclaration suivante pour autoriser le traitement de vos données personnelles.

« Par la suivante je donne mon consentement pour le traitement de mes données personnelles pour l'organisation du Prix Lorenzo Natali pour les Médias 2022 comme décrit dans la déclaration spécifique de confidentialité disponible sur le site de la Direction Générale des Partenariats Internationaux que j'ai lu et compris. Je peux librement retirer mon consentement à tout moment en contactant le contrôleur des données. Dans ce cas, toutes les opérations de traitement basées sur mon consentement et qui ont eu lieu avant mon retrait restent valides. »

Sans ces informations nous serons dans l'impossibilité de traiter vos données et donc de considérer votre participation.

02

PÉRIODE DE CANDIDATURE

Thèmes

Le Prix Lorenzo pour les Médias récompense l'excellence et le courage des reportages focalisés sur les sujets suivants :

- L'inégalité
- La lutte contre la pauvreté
- Le développement durable
- · L'environnement, la biodiversité, le changement climatique
- · Le digital (fossé numérique, connectivité, e-gouvernance, entrepreneuriat),
- L'emploi et les métiers
- L'éducation et le développement des compétences
- La migration
- La santé (accès et assistance)
- · La paix, la démocratie et les droits de l'homme

Catégories

Les candidats **doivent sélectionner l'une des trois catégories** au moment de remplir le <u>formulaire</u> d'inscription.

Le Prix est ouvert aux journalistes dans les trois catégories suivantes :

- *Grand Prix*: ouvert aux reportages publiés par des médias dont le siège ou la filière est situé dans l'un des pays partenaires de l'UE.
- *Prix Europe*: ouvert aux reportages publiés par des médias dont le siège ou la filière est situé dans l'un des États membres de l'Union Européenne (UE).
- **Prix du Journaliste émergent**: ouvert aux journalistes de moins de 30 ans au moment de la publication qui ont publié un reportage dans un média dont le siège ou la filière est situé dans l'un des États membres de l'UE ou dans un pays partenaire de l'UE.

La liste complète des pays est disponible ici.



PÉRIODE DE CANDIDATURE

Période de publication

Les reportages doivent avoir été publiés (sur papier ou en ligne) ou diffusés (à la radio ou télévision) entre le 15 février et le 31 mars 2022.

Exigences en matière de langue

Les reportages peuvent être soumis dans toutes les langues. Toutefois, une traduction en anglais, français, espagnol, allemand ou portugais est requise pour les reportages qui n'ont pas été publiés dans l'une de ces cinq langues à l'origine. Il est important de noter que les reportages seront évalués sur la base de la traduction fournie dans l'une de ces cinq langues.

Longueur

Pour les reportages écrits, la longueur limite est fixée à 2300 mots. Les reportages audios ou vidéos peuvent durer jusqu'à 15 minutes maximum.

Eligibilité géographique

L'éligibilité géographique est basée sur la localisation géographique du média de publication du reportage. Le média ou sa filière locale doit être basé dans un pays éligible. Par exemple, un article publié sur Reuters Inde est éligible, mais pas celui sur Reuters USA.

La liste complète des pays est disponible ici.

Auteur(s)

Les travaux journalistiques peuvent avoir un ou plusieurs auteurs. Les participants doivent être les auteurs et les propriétaires des droits d'auteur et des droits moraux associés à leurs travaux.

Le plagiat, qui inclut l'utilisation non autorisée du langage et des pensées d'un autre auteur et leur appropriation à des fins de représentation, entraînera la disqualification. La découverte a posteriori d'un cas de plagiat entraînera le retrait du titre de lauréat.

Anciens lauréats

Les lauréats 2021 ne peuvent pas concourir à nouveau pour le prix 2022 mais ils restent éligibles pour les éditions ultérieures.

Le Secrétariat du Prix se réserve le droit de disqualifier tout reportage incluant du contenu blessant, trompeur, diffamatoire ou vulgaire, ou des éléments susceptibles de créer ou encourager une conduite qui serait considérée comme une infraction pénale, donnant lieu à l'engagement de la responsabilité civile ou violant une loi nationale ou internationale.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation sera fondée sur les critères suivants (sur une échelle de 0 à 5).

4.1 Pour les reportages écrits

Pertinence

La pertinence par rapport aux thèmes du reportage fait office de critère principal. **Un score de zéro au critère de pertinence disqualifiera le reportage**. Les thèmes du Prix en 2021 sont :

- L'inégalité
- La lutte contre la pauvreté
- Le développement durable
- L'environnement, la biodiversité, le changement climatique
- Le digital (fossé numérique, connectivité, e-gouvernance, entrepreneuriat),
- L'emploi et les métiers
- L'éducation et le développement des compétences
- La migration,
- La santé (accès et assistance)
- La paix, la démocratie et les droits de l'homme.

• Rigueur du sujet (sur une échelle de 0 à 5)

Le reportage s'appuie sur un travail bien documenté reposant sur des sources diversifiées. Il est précis et factuel et/ou étayé par des preuves. S'il s'agit d'un reportage d'opinion, il doit être bien argumenté.

Rédaction (sur une échelle de 0 à 5)

Langage, style, structure, clarté de l'écriture, approche originale de la thématique et maintien de l'intérêt du lecteur.

Valeur ajoutée (sur une échelle de 0 à 5)

Le reportage couvre un sujet d'importance sociale, éclaire une thématique importante qui contribue à construire des partenariats internationaux pour remédier aux défis globaux de notre société. Le reportage contribue à faire la différence ainsi qu'à changer les perspectives. Le sujet est marquant, l'analyse est réfléchie et le traitement est clair.

4.2 Pour les reportages audio/vidéo

Pertinence

La pertinence par rapport aux thèmes du reportage fait office de critère principal. **Un score de zéro au critère de pertinence disqualifiera le reportage.** Les thèmes du Prix en 2021 sont :

- L'inégalité
- La lutte contre la pauvreté
- Le développement durable
- L'environnement, la biodiversité, le changement climatique
- Le digital (fossé numérique, connectivité, e-gouvernance, entrepreneuriat),
- L'emploi et les métiers
- L'éducation et le développement des compétences
- La migration,
- La santé (accès et assistance)
- La paix, la démocratie et les droits de l'homme.

Rigueur du sujet (sur une échelle de 0 à 5)

Le reportage s'appuie sur un travail bien documenté reposant sur des sources diversifiées. Il est précis et factuel et/ou étayé par des preuves. S'il s'agit d'un reportage d'opinion, il doit être bien argumenté.

Montage & Enregistrement (sur une échelle de 0 à 5)

Style, structure, clarté, qualité de l'image et de la photo / du son, dynamisme (langage & neutralité en évitant le sensationnalisme). La valeur ajoutée du choix de l'audio-visuel est claire, tout comme l'innovation et l'utilisation appropriée de nouvelles techniques d'enregistrement.

Valeur ajoutée (sur une échelle de 0 à 5)

Le reportage couvre un sujet d'importance sociale, éclaire une thématique importante qui contribue à construire des partenariats internationaux pour remédier aux défis globaux de notre société. Le reportage contribue à faire la différence ainsi qu'à changer les perspectives. Le sujet est marquant, l'analyse est réfléchie et le traitement est clair.

05

Il y aura trois gagnants. Si la qualité n'est pas jugée suffisante dans une catégorie, le prix ne sera pas remis.

PRIX

Le gagnant de chaque catégorie remportera 10.000 €. Le gagnant de la catégorie 'Meilleur journaliste émergent' se verra aussi offrir une expérience professionnelle auprès d'un partenaire média

Les gagnants seront invités à participer à la Cérémonie de remise des prix en ligne (date à confirmer).

06

PROCESSUS DE SÉLECTION

Une phase de présélection sera effectuée par cinq écoles de journalisme renommées. Les reportages présélectionnés seront soumis à un Grand Jury indépendant, composé de personnalités reconnues de la communauté du journalisme. La décision du Grand Jury est définitive et irrévocable. Plus d'informations sur les anciens membres du Grand Jury se trouvent <u>ici</u>.

Les lauréats seront proclamés et récompensés pendant la Cérémonie de remise des Prix en ligne des <u>Journées</u> européennes du développement 2022.



08

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

La Commission Européenne est engagée dans la protection des données personnelles. La Direction Générale des Partenariats Internationaux traite vos données personnelles pour l'organisation du Prix Lorenzo pour les Médias 2022, conformément à la <u>Régulation (UE) 2018/1725</u> comme détaillé dans la déclaration de confidentialité.



#NATALIPRIZE
STANDING WITH BRAVE JOURNALISTS